



A Monsieur le Président du CTL de la DISI Pays du Centre

Le CTL convoqué le 13 janvier 2015 a pour ordre du jour la déclinaison des suppressions d'emplois décidées au niveau national.

Pour 2015 les services de la DGFIP auront à payer « un tribut » de 2000 emplois et pour les seules DISI 91 postes dont 7 à la DISI Pays du Centre.

Cette situation est inadmissible car uniquement guidée par des choix comptables qui perdurent depuis des années et qui se soldent par un incontestable échec sur les citoyens qui subissent de plein fouet cette politique d'austérité.

Alors même que le pays a besoin de services publics forts et présents mais également d'emplois et de pouvoir d'achat c'est un tout autre chemin qui est pris par nos dirigeants politiques.

A la DGFIP les agents n'en peuvent plus de supporter des choix qui vont à l'encontre même du service public qui est aujourd'hui exsangue.

Malgré cela la Direction Générale continue à chercher des moyens pour détruire des emplois.

Ainsi le choix fait de la mutualisation des RH et de la FORPRO n'a pas d'autres fondements que la simple logique comptable.

Dans ces conditions les élus au CT refusent de siéger au CTL.

Les représentant(e)s élu(e)s des organisations syndicales :
CGT Finances Publiques
SOLIDAIRES Finances Publiques
FO Finances Publiques